

MÉMOIRE SUR LES VULNÉRABILITÉS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

ou

En dessinant des nouveaux contours de la zone inondable de North Hatley, La MRC de Memphrémagog prend-elle en considération les enjeux reliés aux changements climatiques et sociaux?

Présenté à

L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

concernant la zone inondable de North Hatley

le jeudi 8 janvier 2015 à 18 h 30

Salle du conseil, MRC de Memphrémagog, 455 rue MacDonald, Magog

Résumé : cette participation à la consultation publique du 8 janvier 2015, souhaite apporter au village de North Hatley et à la MRC de Memphrémagog des commentaires et des avis constructifs afin de favoriser la mise en place d'une vision stratégique d'aménagement et de développement qui prendra véritablement en compte les principes de développement durable. Les modifications apportées à la carte de la zone inondable sont questionnées et il est demandé à la MRC d'examiner de plus près les enjeux reliés aux changements climatiques et ce particulièrement si les modifications apportées auraient pour effet de faciliter le développement immobilier dans cette zone vulnérable.

Nicole Benoit, citoyenne de North Hayley

Table des matières

1 La zone inondable du village de North Hatley p. 3

2 Introduction p. 3

3 Importance de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du Gouvernement du Québec pour le village de North Hatley p. 4

-Enjeux internationaux

-Enjeux nationaux

-Enjeux spécifiques à la région de l’Estrie et de la Montérégie

4. Les vulnérabilités sociales p. 6

Sources p. 8

Annexe : Témoignages de citoyens inondés à North Hatley p. 9

MÉMOIRE SUR LES VULNÉRABILITÉS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

ou

En dessinant des nouveaux contours de la zone inondable de North Hatley, La MRC de Memphrémagog prend-elle en considération les enjeux reliés aux changements climatiques et sociaux?

1 La zone inondable du village de North Hatley

Cette zone inondable est située au cœur du village de North Hatley à la sortie du lac Massawippi. Ce lac est alimenté principalement au sud par la rivière Tomifobia et se déverse dans la rivière Massawippi. Il reçoit des eaux d'un vaste bassin versant de 609 km², dont 90 au Vermont, passé la frontière canado-américaine, ce qui en fait un plan d'eau particulièrement vulnérable, et il est prioritaire de protéger ses écosystèmes comprenant une diversité d'espèces végétales et animales et leur habitat.

2 Introduction

En étudiant avec beaucoup d'intérêt le projet de règlement no 13-14 de juillet 2014 modifiant le schéma d'aménagement révisé (règlement no 8-98) de la MRC, d'une manière générale, on remarque qu'il ne reflète pas la volonté du gouvernement du Québec, lequel recommande de s'adapter aux changements climatiques. Le Québec s'est même doté, en juin 2012, de sa première stratégie en la matière, soit *la Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020*.

Cette participation à la consultation publique du 8 janvier 2015, souhaite apporter au village de North Hatley et à la MRC de Memphrémagog des commentaires et des avis constructifs afin de favoriser la mise en place d'une vision stratégique d'aménagement et de développement qui prendra véritablement en compte les principes de développement durable. Les modifications apportées à la carte de la zone inondable sont questionnées et il est demandé à la MRC d'examiner de plus près les enjeux reliés aux changements climatiques et ce particulièrement si les modifications apportées auraient pour effet de faciliter le développement immobilier dans cette zone vulnérable.

3 Importance de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du Gouvernement du Québec pour le village de North Hatley

En accord avec la stratégie de conservation de la Loi québécoise sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2, a. 2.1) il est clair que les rives, le littoral et les plaines inondables sont essentiels à la survie des composantes écologiques et biologiques des cours d'eau et des plans d'eau.

-Enjeux internationaux

Aujourd'hui, les scientifiques de la planète s'entendent pour dire que les changements climatiques sont une réalité incontournable: le réchauffement des océans, prévu pour dans quelques dizaines d'années, est déjà commencé et plusieurs pays en subissent les conséquences. On voit une augmentation de la fréquence et de l'intensité d'évènements météorologiques extrêmes et d'anomalies climatiques : sécheresses intenses, pluies diluviennes, tempêtes, ouragans, etc.

Or, on sait que ces changements sont issus des activités humaines, incluant des modifications aux zones inondables, des remblaiements, etc.

-Enjeux nationaux

La hausse des températures déjà observée entraîne aussi divers changements climatiques chez nous : une augmentation des cycles gel-dégel, davantage de journées très chaudes, une augmentation des épisodes de pluies intenses, etc. Ces changements amènent notamment des variations plus importantes des niveaux de l'eau dans les rivières et les plans d'eau, de l'érosion des rives provoquée par une combinaison de facteurs, dont la fréquence des cycles de gel-dégel. Toutes les régions du Québec peuvent s'attendre à des augmentations de la quantité maximale annuelle de précipitations pour toutes les durées et pour toutes les périodes de retour.

-Enjeux spécifiques à la région de l'Estrie et de la Montérégie

Les régions de l'Estrie et de la Montérégie sont identifiées pour leur vulnérabilité suite à des changements qui sont déjà observés. La fréquence des inondations est en hausse causant l'évacuation de riverains, des coupures d'électricité, la fermeture de routes. La fréquence,

l'intensité et la durée des événements climatiques extrêmes tels que les précipitations et les inondations ont de lourdes conséquences sur les infrastructures.

En 2011, les inondations du bassin du lac Champlain et de la rivière Richelieu ont causé des millions de dommages. Ces inondations résultèrent d'importantes montées des eaux survenues de la fin d'avril à la fin de juin, consécutives à la crue de la rivière Richelieu au Canada et au débordement du lac Champlain aux États-Unis.

D'après les spécialistes, ces évènements seraient dus à plusieurs facteurs :

« Il n'y a pas que les précipitations abondantes qui jouèrent un rôle dans la sévérité des inondations. Certains facteurs aggravants sont de nature humaine. Selon une biologiste québécoise, seulement de 10 % à 15 % des rives sont restées dans leur état naturel le long de la rivière Richelieu. Parmi ces facteurs, trois sont particulièrement importants.

En premier lieu, il existait plusieurs milieux humides le long des rives qui servaient de tampon avec la terre ferme et pouvaient absorber une quantité importante d'eau. Ces milieux furent asséchés en bonne partie pour la construction de maisons dans les zones urbaines et pour la culture dans les zones agricoles.

En second lieu, beaucoup de petits ruisseaux sinueux furent redressés pour avoir plus d'espace cultivable ou d'endroits habitables. L'eau de pluie et de la fonte des neiges se retrouve maintenant plus rapidement dans le lac Champlain et la rivière Richelieu, ce qui diminue la capacité d'absorption de la terre.

En troisième lieu, plusieurs municipalités ne se conforment pas aux règles sur l'aménagement de la plaine inondable et permettent la construction très près des rives, souvent pour faire augmenter la valeur foncière des maisons et percevoir plus de taxes.

Lors d'une inondation, ces modifications à l'environnement de la région augmentent la zone inondée, ainsi que le nombre et la valeur des structures touchées. » (< <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2011/05/13/002-inondations-explication-causes.shtml> > consultée le 08.01.2015)

Notons que du côté canadien, ces inondations touchèrent environ 3 000 foyers en Montérégie. Aux États-Unis, sept comtés du nord du Vermont subirent des dommages estimés à six millions US\$ près des rives du lac Champlain.

Les Forces armées canadiennes furent demandées pour aider l'évacuation des résidents et établir des digues pour tenter de protéger les zones le plus à risque. Le Service météorologique du Canada a mis cet événement dans son palmarès des phénomènes météorologiques les plus importants à frapper ce pays en 2011, juste après les inondations dans l'Ouest canadien et le feu de forêt qui ravagea la communauté de Slave Lake en Alberta.

À Magog, à la fin de l'été 2013, 120 millimètres de pluie tombent entre 18 h et 22 h 30, occasionnant des inondations dans les secteurs du nord-est d'Omerville, de Ruisseau-Rouge et de Venise. Des résidents de la rue Sherbrooke ont également été touchés. On compare la quantité d'eau tombée à celle apportée par l'ouragan Katrina en Louisiane, en 2005. « Pour vous illustrer, 120 millimètres d'eau ont créé une hausse de 80 millimètres du [niveau du] lac Memphrémagog ». Plusieurs artères sont fermées, dont l'autoroute 10. Les sinistrés qui n'ont pu regagner leur domicile ont été logés dans des hôtels de la région, où des bénévoles de la Croix-Rouge de Magog et de Sherbrooke leur sont venus en aide. Au plus fort des événements, plus de 80 employés des services municipaux étaient au travail. Des infrastructures municipales, telles des ponts ont été touchées (Informations tirées d'un reportage de Radio-Canada daté du mardi 3 septembre 2013 et rapportant, notamment les propos de Michel Turcotte, directeur de travaux publics de la Ville de Magog.).

4. Les vulnérabilités sociales

Plusieurs citoyens de North Hatley, surtout parmi ceux dont les résidences sont situées au cœur du village, s'inquiètent du fait que la carte proposée par la MRC ne correspond pas à la réalité.¹

¹ La firme exp. avait produit une autre carte, en septembre 2012 (9 mois plus tôt), sur la demande du Village de North Hatley. Sur cette carte, les tracés correspondent beaucoup plus à ce que les citoyens locaux voient comme les faits réels. Mais que s'est-il donc passé entre la production de la première carte d'exp sortie en septembre 2012 et celle de juin 2013 pour pousser la municipalité à commander une deuxième carte de la même zone ? Comment une municipalité peut-elle justifier les dépenses encourues pour la production de deux cartes dans une si courte période ? De plus, si la municipalité n'était pas satisfaite du travail effectué pour la première carte, comment justifier le fait qu'on ait donné le mandat pour refaire le travail à la même compagnie ?

Comment se fait-il que plusieurs secteurs identifiés sur cette carte comme "hors de la zone inondable" aient été envahis par les eaux plusieurs fois au cours de l'histoire, incluant récemment en avril 2014 ?

Les modifications présentées dans cette carte pourraient avoir des conséquences graves à moyen et à long terme. La zone que les citoyens connaissent comme inondable y apparaît moins critique. Ainsi, sur la carte des autorités locales et régionales, cette zone devient plus facilement constructible et les permis de remblayage plus plausibles.

Sur ce point, les propriétaires des terrains avoisinants s'inquiètent. Où donc s'écoulera, en période d'inondation, l'eau qui se répand ordinairement dans les zones aujourd'hui classées inondables de "grand courant" ou de "faible courant" si ces dernières sont remblayées ? (Voir en annexe : Témoignages de citoyens inondés à North Hatley, Entrevues par Pascale Galipeau et Michael Grayson]

5. Le rôle des décideurs

Alors que la conception des bâtiments et des infrastructures, mais aussi tous les aspects d'opération, d'entretien, de gestion et de réhabilitation sont et seront affectés par les changements climatiques, l'interdépendance entre les infrastructures rend plus complexe les enjeux associés aux changements climatiques.

Tous les citoyens du village de North Hatley sont conscients du site exceptionnel qu'ils habitent au confluent du lac Massawippi et de la rivière du même nom. Nous sommes en droit de demander dès maintenant à nos décideurs, la mise au point de stratégies d'adaptation diversifiées et complémentaires qui rendront le village moins vulnérable aux changements climatiques. Les mécanismes les plus tangibles seraient des stratégies d'adaptation « physiques » ou « structurelles ». Elles devront s'accompagner de stratégies axées sur la biodiversité et les services écologiques, tel l'aménagement du territoire visant à diminuer les risques pour les populations et les infrastructures, voire même de stratégies d'adaptation sociale comme l'utilisation des savoirs locaux et traditionnels.

Environnement bâti et aménagement du territoire : en tant que décideur, vous avez la responsabilité de mettre à profit vos compétences et votre capacité d'action pour répondre

concrètement aux impacts des changements climatiques. Vous devez identifier les vulnérabilités et intégrer les considérations associées aux changements climatiques dans vos processus décisionnels et ajuster vos politiques et vos règlements en conséquence.

Sources :

<http://www.rncreq.org/projets/adaptation.html> (dernière consultation 08.01.2015)

<http://www.ouranos.ca/fr/synthese2014/> (dernière consultation 08.01.2015)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Inondations_du_bassin_du_lac_Champlain_et_de_la_riviere_Richelieu_en_2011 (dernière consultation 08.01.2015)

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/Q_2/Q2R35.htm (dernière consultation 08.01.2015)

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/> (dernière consultation 08.01.2015)

<http://ici.radio-canada.ca/regions/estrie/2013/09/03/001-orages-inondations-magog.shtml> (dernière consultation 08.01.2015)

Annexe

Témoignages de citoyens inondés à North Hatley

Entrevues par

Pascale Galipeau et Michael Grayson

Témoignages de citoyens inondés à North Hatley

Lyle Ebner, propriétaire du 3110, 3114 et 3116 chemin Capelton.

« Le shack au fond de mon terrain a été inondé durant une semaine en 1994. Il y avait 2 pieds d'eau. Nous voulions remblayer, mais la ville a refusé.

Quelques années plus tard en 1998, on a dû abattre le garage et refaire les appartements du rez-de-chaussée de l'autre maison. L'eau avait monté jusqu'aux marches arrières de la maison principale, située en bordure de Capelton.

Nous avons fait une réclamation au Ministère de la Santé publique. On a reçu un dédommagement de 7 000.00\$ (bien insuffisant) après 2 ans d'attente. »

La propriétaire du 3030 chemin Capelton

« Ma maison avait été inondée avant mon achat en 1929 et 1994. J'ai vu des photos. L'eau montait jusqu'au chemin Capelton. Depuis mon arrivée en 2009, je vois l'eau monter 1 à 2 fois par an et faire un lac chez mon voisin du 3010 Capelton jusqu'à la limite de mon terrain.

En février, mars 2014, l'eau est montée jusqu'au bas de mes escaliers en arrière. Je me suis inquiétée pour mon voisin André Ouellet (situé au 3010) qui n'était pas là parce que l'eau rentrait dans sa cave. Je me suis rendue à la municipalité pour qu'on mette des sacs de sable pour protéger l'entrée de sa cave. »

Madame Alberte Bergeron, propriétaire du 3015 chemin Capelton

« L'eau a souvent monté en arrière et devant la petite église du coin. Les canards venaient se promener là-dedans. »

André Ouellet, propriétaire du 3010 chemin Capelton

Est né dans cette maison. « La 1ère inondation dont je me souviens a eu lieu en 1995. Moi je demeurais à Sherbrooke, mais mes parents étaient ici. À 11h du soir, le maire Stéphane Doré a expulsé mes parents. La ville a fermé le courant, grave erreur. En fermant le courant, les pompes ne fonctionnaient plus et l'eau a monté dans la cave en rentrant par

le sous-sol. Il y a eu de l'eau jusqu'à la borne-fontaine et 18 pouces dans notre cave. Beaucoup de dégâts, a fallu refaire le système de chauffage, le congélateur flottait. Ça a duré 3 semaines. Mes parents avaient dans les 80, ont dû partir chez ma sœur.

Ça nous a coûté \$3 000.00 et les assurances n'ont rien payé.

La Sécurité civile du Québec nous a envoyé un chèque de \$75.00, une vraie farce.

L'an passé en 2013, la ville a mis une quarantaine de sacs de sable. Je me suis équipé, je m'en suis fait 40 moi-même si ça recommence.

Selon moi, l'eau monte depuis la construction du parc de la rivière et du stationnement municipal, sur un ex - dépotoir de la 2^{ième} guerre mondiale. Ils ont rempli 5 – 6 mètres de remplissage certain. Y ont monté le stationnement à la hauteur de la route. L'eau a pu de place pour s'en aller, c'est pour ça qu'y a des inondations. »

Alan Sharman, 215 rue Kezar (entrevue par Michael Grayson)

Chef des pompiers à North Hatley pendant près de 30 ans, il se souvient très bien que le chemin Capelton et la rue Main ont dû être fermés à la circulation cinq ou six fois durant la période où il occupait ce poste. Il se souvient particulièrement que lors des inondations survenues en 1994, le pont routier a été fermé parce que l'on craignait que le pont ferroviaire situé juste en amont soit emporté par le courant.

Il se souvient de la zone marécageuse en bordure de la rivière qui a servi pendant longtemps comme dépotoir du village, jusqu'aux années 1960. Aujourd'hui c'est le Parc de la Rivière.

Il a parlé aussi du long pont sur chevalets construit en 1870, presque en face du site de la présente église catholique (1907), pour permettre l'écoulement des eaux débordant du lac à l'ouest de la voie ferrée lors des grandes crues.